

L'ÉNONCÉ PROVERBIAL DANS *LA TIGNASSE* DE BERNARD ZADI ZAOUROU: ENTRE EFFICACITÉ RHÉTORIQUE ET SUBJECTIVITÉ STYLISTIQUE

TOURÉ Kignilman Laurent

Maître-Assistant

Enseignant-Chercheur

Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo (Côte d'Ivoire)

Département de Lettres Modernes

tourekignilman@yahoo.com

Résumé

Les proverbes constituent des énoncés linguistiques que l'on utilise, généralement, comme arguments pour convaincre ou pour persuader; et la littérature est l'endroit fertile pour l'expression de ces énoncés. Leur force argumentative, pragmatique et surtout subjective et affective sont le lieu de rencontre entre la rhétorique et la stylistique. L'aspect rhétorique a pour fonction de décrire le projet argumentatif de ce type de parler, celui de faire adhérer, de faire accepter une opinion auprès d'un interlocuteur, d'un public ou encore d'un lecteur; tandis que la stylistique en définit la singularité et la subjectivité dont la finalité est la littérisation. La performativité du proverbe revêt ainsi une importance capitale dans les échanges verbaux mais également dans les textes littéraires, comme dans *La Tignasse* de Bernard Zadi Zaourou.

Mots-clés: Proverbes, Stylistique, Rhétorique, Texte Littéraire, Pragmatique

Abstract

Proverbs are language statements that are used generally as arguments to convince or persuade; and literature is the fertile ground for the expression of these statements. Their argumentative, pragmatic and above all subjective and affective strength are the meeting place between rhetoric and stylistics. The rhetorical aspect has the function of describing the argumentative project of this type of speech, that of making an opinion accepted by speaker, an audience or a reader; whereas stylistics defines its singularity and subjectivity whose purpose is literarization. The performativity of proverb is thus of capital importance in verbal exchanges but also in literary texts, as in *La tignasse* by Bernard Zadi Zaourou.

Keywords: Proverbs, Stylistic, Rhetoric, Literary Text, Pragmatic

Introduction

Définissant le proverbe, J. Pineaux écrit : « Le proverbe est une formule nettement frappée, de forme généralement métaphorique, par laquelle la sagesse populaire exprime son expérience de la vie » (p. 6). Dans la définition du proverbe, on remarque l'existence de moyens de rhétorique divers qui créent des effets vivants et emphatiques, et évoquent des pensées profondes et subjectives.

En outre, la parole proverbiale présente un contenu moral et logique propre à la littérature négro-africaine, et constitue, de ce fait, un discours. Son étude convient, alors, à la stylistique qui s'intéresse à l'étude du discours. Cela, G. Molinié (2014, p. 2) le dit en ces termes : « L'objet majeur et éminent de la stylistique c'est le discours littéraire plus exactement, c'est le caractère spécifique de *littérarité* du discours, de la *praxis* langagière, telle qu'elle est concrètement développée, réalisée, à travers un régime bien particulier du fonctionnement du langage, la littérature ».

Dans cette perspective, la littérature orale, le domaine du proverbe, est notre champ d'investigation. Cette littérature, en général, et l'épopée, le mythe et le proverbe (par exemple), en particulier, ont la capacité de servir de supports au règlement des crises, sans intention d'éreinter, ni le fautif ni la victime, et cela, dans l'intérêt de l'équité et de la justice sociale.

Le proverbe a un pouvoir d'action pragmatique par sa capacité d'interpellation sur le plan éthique (de l'ethos). Mais il a aussi et surtout un pouvoir dissuasif (le pathos) par sa propension à soumettre l'esprit humain à l'épreuve de la réflexion. Cette posture induit, par conséquent, que la subjectivité de l'énoncé proverbial lui confère un pouvoir argumentatif « particulier » capable de modifier l'entendement du lecteur tout en jouant un rôle bienfaisant dans la société. C'est en cela que le proverbe à la fois genre littéraire et art verbal, a retenu notre attention, et a suscité en nous le désir d'écrire un article sur *La Tignasse* (B. Z. Zadi, 1984) où des proverbes ont été employés. Le sujet sur lequel nous voulons réfléchir est le suivant : « L'énoncé proverbial dans *La Tignasse* de Bernard Zadi Zaourou : entre efficacité rhétorique et subjectivité stylistique ».

Cette formulation du sujet amène à poser la problématique suivante : En quoi le proverbe intéresse-t-il la stylistique et la rhétorique ? Quels sont les traits stylistique et rhétorique propres aux proverbes dans l'œuvre indiquée (*La Tignasse*) ?

À travers cette étude, l'objectif visé est de mettre l'accent sur le caractère argumentatif de l'énonciation proverbiale et de démontrer la force persuasive dont elle est pourvue. En d'autres termes, il s'agit de montrer que le discours proverbial peut être soumis à une analyse stylistique et rhétorique pour débusquer les individuations subjectives et parvenir à la littérisation de l'œuvre. Cet objectif permet de décliner l'hypothèse de la façon suivante : le caractère argumentatif de l'énonciation proverbiale dans *La Tignasse* de B. Z. Zadi permet de mettre en évidence la force persuasive dont elle est pourvue.

Pour ce faire, nous convoquons la stylistique qui a pour tâche de scalper les indices linguistiques et rhétoriques propres à l'individuation subjective. C'est donc un discours qui a un pouvoir d'action (donc pragmatique) par sa capacité d'interpellation sur le plan éthique (de l'ethos) mais aussi et surtout développe un pouvoir dissuasif (le pathos) par sa propension à soumettre l'esprit humain à

l'épreuve de la réflexion. En ce sens, K. J. Yao (2012, p. 75) souligne que « les proverbes sont une mine de trésor littéraire, linguistique et sociologique (...) ».

L'analyse consiste, d'abord, en la théorisation des concepts clés de l'étude, à savoir la stylistique et la rhétorique en rapport avec l'objet qu'est le proverbe. Il est question d'interroger le volet théorique de ce genre littéraire du point de vue de sa propension stylistique et rhétorique pour aboutir à l'exploitation pratique du corpus. Ensuite, cette analyse portera sur la stylistique littérisante du proverbe. Enfin, nous analyserons les enjeux stylistique et rhétorique de l'énoncé proverbial dans *La tignasse* de Bernard Zadi Zaourou.

1. De l'efficacité rhétorique du proverbe

Les énoncés proverbiaux répondent généralement à des contraintes formelles. Ils portent les stigmates d'une parole forte teintée de vérités qui interpellent, conseillent, dévoilent la justesse ou l'opportunité d'actes perpétrés. En fait, un proverbe est un discours. Ce discours, du fait de la particularité de son contenu, n'est pas diffusé *ex-abrupto*, mais il exige une certaine modalité pour sa mise en performance. Cela signifie que, grâce aux proverbes bien placés, on peut trancher les discussions les plus vives, et résoudre le problème le plus ardu. L'usage de ce parler peut ainsi prendre une tournure fallacieuse ou humoristique, surtout dans le but de définir un projet argumentatif. Dans cette optique, nous examinerons les éléments suivants : l'aspect sophistique du proverbe ; le proverbe comme forme humoristique du discours ; la force illocutoire et l'effet pragmatique implicite du proverbe : vers un projet argumentatif.

1.1. Aspect sophistique du proverbe

Professeurs nomades voyageant à travers la Grèce au cinquième siècle avant notre ère, les sophistes faisaient de l'art de bien parler sur n'importe quel sujet un métier. Ils en faisaient également un instrument de pouvoir, puisqu'ils cherchaient à persuader leurs auditeurs en se concentrant sur leurs émotions, et en cherchant à les flatter ou à les embarrasser à l'aide de longs et beaux discours. Les sophistes ont acquis un véritable succès à l'heure où la démocratie naissante offrait à chacun l'opportunité de prendre la parole sur la place publique afin de participer à l'élaboration d'une politique commune.

Cependant, les plus farouches adversaires des philosophes les considéraient comme des êtres repoussoirs contre lesquels ils définissaient leur propre pratique. En fait, les sophistes, contrairement aux philosophes, sont des illusionnistes dont les belles paroles ne cachant qu'avidité et mépris de la vérité et du savoir, corrompent l'âme de ceux qu'elles ravissent. Leur argumentation est à l'image d'un édifice qui protège, et dont la solidité garantit la résistance aux intempéries. Elle donne, ainsi, l'impression de reposer sur une cohérence à toute épreuve. La façade de l'édifice peut être splendide, imposante, mais elle peut cacher la misère des murs intérieurs. La parole construite par le sophiste ne révèle pas, alors, directement sa psychologie ; elle exhibe une personnalité oratoire, comme un masque qu'on a porté.

Le terme « sophiste » est, par conséquent, devenu une injure que l'on jette à la figure de ceux dont on dénonce les paroles creuses et clinquantes. Un « sophisme » est, ainsi, un argument fallacieux. Les sophistes contemporains peuvent être des publicitaires, des conseillers en image et autres experts

en « éléments de langage », à l'instar des usagers du discours parémique. Ce type de langage peut être le support d'une argumentation biaisée dont le seul but est d'haranguer un auditoire pour obtenir de lui un assentiment sans détour. En fait, il s'agit de transmettre une manière de bien parler sur quelque sujet que ce soit. Dès lors, la parole doit être performative. « Bien parler », par ricochet, ce n'est pas « bien penser » ou « dire adéquatement ce qui est », mais c'est produire chez l'auditeur l'effet désiré à l'aide de certains procédés rhétoriques afin d'emporter son adhésion. C'est ainsi que le sophiste Gorgias, bien qu'ignorant en la matière, se vantait d'être capable à l'aide du seul pouvoir de la parole de persuader un malade de prendre un médicament douloureux, alors que le médecin, bien plus savant que lui, échouait car il s'exprimait maladroitement (Gorgias, 456 a-c).

Le proverbe bien maîtrisé et bien utilisé en contexte, peut exactement jouer ce rôle. Ce qu'enseigne le sophiste est un art cosmétique qui dissimule l'ignorance de celui qui parle et séduit un auditeur qui, tout aussi ignorant, se fait le complice de la puissance trompeuse de la parole rhétorique.

Cette parole rhétorique, dit E. Kant (1985, p. 1106), lèse l'auditoire dans la mesure où celui-ci attend un raisonnement finalisé et se trouve finalement face à un « jeu divertissant de l'imagination ». On peut se demander en effet si le beau-parleur ne recherche pas plus la beauté des images que la cohérence des idées. Cette question pourrait être posée de la même façon au diseur de proverbes qui peut soumettre la nécessité de la compréhension à la beauté des images. Le diseur de proverbes, habile à user d'images évocatrices, retrouve un peu l'image du poète quand il surprend son auditoire par le choix d'une formule inattendue, d'une image non convenue qui saura mettre un terme à une discussion ou orienter vers un autre débat. En clair, quand on parle en proverbes, il ne s'agit pas seulement de « communiquer l'incommunicable » mais aussi de faire des « jeux de langage ».

1.2. Le proverbe comme forme humoristique du discours

Les proverbes peuvent se diviser en deux catégories : il y a la catégorie des proverbes qui se perpétuent dans la langue grâce à la pertinence des vérités morales qu'ils expriment, et il y a la catégorie de ceux dont le sens est moins profond et qui ne servent qu'à animer la conversation. L'impact de ces proverbes dits comiques est considérable et spécifique. Ce sont des paroles qui ne blessent pas ; elles apportent la détente, la joie de vivre, ne laissent personne indifférent grâce à leur valeur expressive liée à leur originalité rhétorique, à des mots à connotation large, à des incongruités ou à des intentions détournées. L'humour constitue une disposition psychologique aussi bien de l'émetteur que du récepteur du message. Il consiste à appréhender les phénomènes extérieurs dans les catégories du comique.

C'est dans le cadre des inférences que l'humour se dévoile, explicitement, comme faisant partie de leur nature. Il s'agit bien des implications et des présuppositions. Les implications sont des informations sous-entendues qui se basent sur le sens de l'énoncé. Elles sont déduites du contenu du message et peuvent être niées, contrairement aux présuppositions qui, elles, restent toujours vraies. Ce proverbe européen peut faire foi d'illustration : « Une jolie femme est le paradis des yeux, le purgatoire de la bourse et l'enfer de l'âme ». Dans cet énoncé proverbial, la femme est au centre du discours. L'allégation priorise le négativisme de la femme alors que cette dernière est considérée comme la moitié de l'homme et son âme-sœur, celle qui est au centre de la création. En effet, ce qui fait rire, c'est surtout cette implication dépréciative, relative aux relations entre les hommes et les

femmes. L'humour revêt donc la forme de l'ironie découlant de l'opposition entre l'implication et le sens du contexte antérieur.

Les présuppositions, quant à elles, appartiennent aux inférences, c'est-à-dire aux informations sous-entendues, connues aussi bien de l'émetteur que du récepteur. Elles ont un caractère, non seulement pragmatique (par le fait de se référer à la situation de la parole, aux attitudes et aux convictions des interlocuteurs), mais aussi sémantique, parce que « les contenus présupposés sont transmis systématiquement. La connaissance de certaines présuppositions culturelles est une condition nécessaire pour saisir l'humour d'un énoncé. C'est, par exemple, le cas de cet autre proverbe français: «Avant de tomber sur le Prince Charmant, il faut essayer plusieurs crapauds ».

Dans un tel proverbe, le jugement de valeur négatif porté sur le contexte antérieur entraîne l'humour. En conclusion, on peut constater que l'humour, dans les parémies, découle surtout de contrastes divers concernant les contenus inférés tels que les implications et les présuppositions.

1.3. Force illocutoire et effet pragmatique implicite du proverbe: vers un projet argumentatif

La perspective des mots en action, des mots qui agissent, est celle de l'approche pragmatique. Considéré comme un genre de discours, le proverbe est une déclaration qui nécessite des fondements et se formule comme un projet argumentatif. Les mots énoncés sont rarement dits pour eux-mêmes, mais bien plus souvent pour en cacher d'autres que l'on préfère taire. Le discours proverbial, ciment d'une expression orale de qualité en contexte ouest africain, est donc d'abord adressé aux oreilles. Puis, il sollicite le sens de la vue, en mettant en scène des images qu'il est nécessaire de visualiser pour le comprendre.

En fait, le proverbe est émis, en général, en guise de critique, de commentaire, de conseil ou de compliment quand la bienséance veut que l'on sache faire entendre ce qu'on pense sans le dire de manière trop explicite. La présupposition le destine à des emplois uniquement argumentatifs, c'est-à-dire des emplois où une phrase générique sert de fait déjà établi ou présupposé pour expliquer, justifier, prescrire ou illustrer une situation discursive particulière. Pour J.-C. Anscombe (1994, p. 106), par exemple, «le proverbe dénote un topos¹, c'est-à-dire le garant d'un raisonnement qui fait passer, dans un raisonnement, du chaînon P au chaînon Q».

Le proverbe a un pouvoir argumentatif qui s'avère plus étendu et plus fort que certains procédés à visées argumentatives. Il est tout d'abord plus vaste, moins corseté, parce que la vérité du proverbe, étant donnée sa transdomanialité intrinsèque, a un terrain d'application qui n'est pas limité à un domaine précis, déterminé. Il apparaît ensuite beaucoup plus fort parce que leur potentiel argumentatif est valide à un niveau plus abstrait, transsituationnel ou transdomanial. L'énoncé proverbial s'avère aussi plus utile cognitivement, dans la mesure où le polymorphisme des proverbes le prédestine à des types de situations particulières virtuelles qui peuvent être inédites.

¹ Un topos est « un principe général sous-jacent à un enchaînement argumentatif présenté dans un discours » (Ducrot, 1995 : 85).

En tant que phrase générique, le proverbe admet un caractère *law-like*², induit donc un pouvoir inférentiel, qui lui permet d'être employé argumentativement comme des *meaningful options*³ dans telle ou telle situation. Ce qui en fait un « argument d'autorité ». Au-delà de la force illocutoire du proverbe dans la communication humaine, le proverbe bien placé dans l'échange verbal peut avoir d'autres effets intéressants. En effet, il est un lieu de rencontre de la langue et de la culture. L'étude du proverbe semble donc propice à renseigner sur les pratiques discursives et sur les valeurs culturelles. Cependant, le proverbe peut être étudié dans la perspective de la stylistique.

2. De la stylistique littérisante du proverbe

Le proverbe appartient au stock lexical. A cet effet, nous citons les propos de J.-C. Anscombe (2000) qui considère qu'« un proverbe est un clos dans la mesure où il peut à lui tout seul faire l'objet d'une énonciation auto-suffisante (...). Et un proverbe est un autonome dans la mesure où il ne lui est pas assigné de place fixe dans les discours dans lesquels il apparaît » (p. 12). Ce qui caractérise ce type d'énoncé, c'est son expressivité. L'expressivité est due à l'autonomie, la concision, la structures syntaxique, rythmique et prosodique et surtout à la figuralité, c'est-à-dire le côté concret qui se caractérise par le caractère imagé ou encore scénique. Cette expressivité confère au proverbe un pouvoir argumentatif et le juge digne de définir le caractère littéraire de ce type d'énoncé, voire sa littérarité. L'appât figural dont se charge le proverbe développe sa subjectivité et rend possible une étude stylistique.

2.1. Les empreintes énonciatives du proverbe

Sur le plan formel, le proverbe est marqué par son énoncé court, complet et elliptique, sa structure régulière, ses assonances, ses répétitions et ses échos. Quant à son contenu, il est surtout marqué par l'utilisation des métaphores et des comparaisons ayant pour but de transformer le sens d'un élément concret à une valeur abstraite et le lier à la sociologie. La structure générique de l'énoncé proverbial est linguistiquement marquée par la présence d'un sujet générique comme (Qui, Chaque + Nom, Les + Nom) ou par un adverbe indiquant une grande fréquence (Toujours, Souvent, ...etc.), ou encore par un verbe qui est généralement au mode de l'infinitif.

Techniquement, nous pouvons avoir des structures phrastiques de différents ordres. Dans le premier cas, le sujet peut être exprimé de manières diverses et différentes :

- une proposition relative sans antécédent, invariablement introduite par « Qui », comme dans le proverbe « Qui sème le vent, récolte la tempête » ;
- un nom accompagné d'un article défini à valeur générique « L'habit ne fait pas le moine » ;
- l'emploi du pronom indéfini « on » (« On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs » ;
- le pronom indéfini « tel » fonctionnant parfois comme un sujet « Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera ».

² Expression anglaise qui signifie « Semblable à la loi ».

³ Expression anglaise signifiant « Options significatives »

Dans le deuxième cas, il y a un complément dont la morphologie s'accorde, en général, avec celle du sujet. Il comporte :

- un sujet exprimé par un nom avec un article défini attirant un objet à article défini (exemple : « Les bons comptes font les beaux amis »);
- l'absence d'article dans le sujet, ce qui entraîne souvent l'absence d'article pour l'objet « pauvreté n'est pas vice » ou « contentement passe richesse »).

Le troisième cas est un verbe prenant généralement la forme du présent de l'indicatif, du futur simple ou du passé composé. Il trouve son illustration dans les exemples suivants : « Qui sème le vent, récolte la tempête » ; « Qui vivra verra » ; « Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu ». Cependant, ce cas peut se présenter dans d'autres structures comme :

- la juxtaposition de deux propositions indépendantes juxtaposées achevées telles « L'homme propose, Dieu dispose » ;
- une proposition circonstancielle et une principale (Exemple : « Quand le chat n'est pas là, les souris dansent »).

Dans le proverbe, l'on constate un système d'actualisateurs du nom et du verbe qui sont les déterminants définis, indéfinis, possessifs et les morphèmes de personne, de temps et d'aspect. Il porte donc des marques d'énonciation directe et indirecte.

2.2. Le proverbe, un marqueur de subjectivité

La notion de subjectivité est une notion abordée par Charles Bally dans son ouvrage intitulé *Le langage et la vie* (1913). Il y dévoile qu'étudier le langage expressif est une manière de véhiculer de la pensée affective. Émile Benveniste relaie cette notion et lui donne un statut véritablement linguistique. En effet, pour lui, la subjectivité n'est autre que « la capacité du locuteur à se poser comme "sujet", et c'est dans le langage qu'il faut chercher les fondements de cette aptitude, c'est dans et par le langage que l'homme se constitue en sujet » (E. Benveniste, 1966, p. 259-260). Cette présence du locuteur dans le discours se manifeste par certaines formes que la langue met à sa disposition. Le marqueur explicite et directe que l'on peut déceler est le pronom *je* dont l'usage est le fondement même de la conscience de soi. Mais, selon Benveniste, on ne peut employer *je* sans toutefois faire référence à quelqu'un dont la matérialité textuelle est le pronom *tu*. C'est dire, en clair, qu'il n'y a pas de subjectivité sans intersubjectivité. L'énoncé proverbial étant une énonciation émanant de la langue, il est donc toujours marqué de ces éléments linguistiques qui lui confèrent sa notoriété subjective.

D'autres formes que les pronoms personnels existent également dans la langue et, donc, dans l'énoncé proverbial, et participent idéalement à l'instauration de la subjectivité dans le discours. À la suite de Benveniste, Catherine Kerbrat-Orecchioni s'invite au débat en élargissant les propos de ces prédécesseurs. Dans *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, elle élargit l'inventaire des marqueurs de subjectivité (ou subjectivèmes). Elle distingue, en plus des déictiques, les termes affectifs, les évaluateurs axiologiques et non axiologiques, les modalisateurs, etc. Sa posture, en définitive, est d'arriver au constat que « la subjectivité est partout » et que tout discours est marqué

subjectivement, mais selon des formes et à des degrés variables. L'énoncé proverbial implique donc un énonciateur qui dans sa propre voix va faire entendre la voix d'un autre qui est posé comme responsable de l'énoncé. Il fait appel ainsi à la notion de polyphonie.

3. Enjeux stylistique et rhétorique de l'énoncé proverbial dans *La Tignasse* de Bernard Zadi Zaourou

L'étude, descriptive et interprétative, va se baser fondamentalement sur ces extraits de l'œuvre (*La Tignasse* de Bernard Zadi Zaourou). Il s'agit d'analyser les énoncés proverbiaux à travers les éléments linguistiques dont ils sont constitués, et de mettre en évidence l'impact qu'ils ont dans la communication et dans la société. Ces extraits sont les suivants :

GONDO (*souriant*). – Tu te moques de moi ? Je t'ai déjà dit que nous sommes des aveugles, nous autres qui vivons ici, au village. C'est à vous de guider nos pas. Et c'est pourquoi nous vous disons toujours, à vous autres gens de la ville : « **Après avoir contemplé la cime de l'arbre, jetez un regard sur les racines (1)**. » (p. 16).

ESMEL. – Je sais. Je le sais maintenant. (*Un temps*) – (*Il prend entre ses mains les épaules de Gondo*). Gondo mon ami, comment te remercier ? Ah ! si seulement je devenais médecin...

GONDO. – Tu deviendras médecin. Mais alors, souviens-toi que **jamais l'écorce d'un arbre n'adhère à un autre arbre (2)**. (p. 19).

EDJM. – Sinon, comment aurais-je pu te regarder en face ? Parle donc, mon frère et je dirai ce que ma main m'aura permis de dire. (p. 25).

GONDO. – **C'est à l'endroit que le cabri peut atteindre que sa bouche peut manger (3)**, ma sœur. C'est à toi de parler. **Toute parole est bonne, pourvu qu'elle contienne un peu d'huile (4)**. (p. 25).

GONDO (*durcissant son regard*). – **Le mal dont nous accablons autrui est une racine de plus à la maladie qui germe en chacun de nous et qui ne demande qu'à grandir (5)**. C'est moi qui vous le dis, moi GONDO TIA. **Les maux les plus tenaces sont ceux que nous avons-nous-mêmes alimentés de nos méchancetés, de nos cruautés, de nos sordides mesquineries, de nos crimes (6)** ! Nous allons donc parler. Mais en parlant, souvenons-nous que **toute parole est parole (7)** ... (p. 50).

LE KARAMOKO. – J'ai toujours été dans ma vie, attentif au sort du faible et du pauvre. Aussi, mes bonnes actions ne se comptent-elles pas. (p. 51).

GONDO. – Karamokotchèè ! **On n'est jamais malade d'avoir agi avec droiture à l'égard des autres hommes (8)**. Je l'ai dit. **Seul l'acte venimeux intoxique le corps de l'homme et son esprit (9)**. Tu devrais le savoir, toi. Ce n'est pas pour rien que je t'ai demandé de parler le premier. (p. 51-52).

Étant des mises en relief d'arguments implicites, les énoncés proverbiaux que nous avons mis en gras admettent un rôle argumentatif et un intérêt stylistique indéniables comme l'ont démontré N.

Perrin (2000), J.-C. Anscombe (1994 et 2000), M. I. Spagna (2016) etc. Leur énonciation vise à produire un effet sur le monde. C'est pourquoi, M. I. Spagna (2015, p. 1) mentionne que :

D'une part, les proverbes indiquent une règle générale, une norme en vigueur dans une communauté linguistique [...]. D'autre part, c'est ce statut normatif des proverbes qui fonde leur valeur d'acte perlocutoire. En d'autres termes leur énonciation vise à produire un effet sur le monde.

En fait, le proverbe est fait pour servir un projet argumentatif ; il permet d'appuyer une opinion générale présentée comme le résultat global d'expériences particulières à la portée de tous (M. I. Tamba, 2000, p. 115).

Au-delà du caractère sophistique que les énoncés soulignés pourraient avoir, le locuteur en fait usage surtout pour nourrir son projet argumentatif même si ceux-ci ont l'air de flirter avec l'humour : « C'est à l'endroit que le cabri peut atteindre que sa bouche peut manger ». Leur subjectivité tient lieu de la présence des pronoms « nous », « on », de l'adjectif possessif « nos », de l'impératif « jetez », de la négation « ne jamais » et du présent simple de l'indicatif « adhère », « peut », « accablons », « intoxique ». Du point de vue syntaxique, l'on peut remarquer que ces énoncés s'inscrivent bien dans la manière ordinaire de parler, où ils sont d'usage. Ils mettent également en scène une relation de cause à effet, formulée comme une recommandation.

En effet, à travers le présent de l'indicatif, les proverbes énoncent une généralité intemporelle, et ne peuvent donc servir à une énonciation événementielle (J.-C. Anscombe, 1984 et 1989; G. Kleiber, 1988), comme on peut le constater. Les pronoms et adjectifs possessifs actualisent le discours et lui confèrent cette notoriété injonctive : « Toute parole est bonne, pourvu qu'elle contienne un peu d'huile ». Tel que formulé, ce proverbe souligne qu'il faut toujours modérer ses prises de paroles afin d'éviter les évincements et les retours regrettables de propos mal appropriés. Ici, nous avons une métaphore qui met en avant les lexies « parole » et « huile ». En procédant par une analyse sémique, nous nous rendons compte que ces deux lexies relèvent de deux isotopies différentes. La « parole » est du ressort de l'humain qui émet de la voix. Cette parole émise de l'homme peut être sage ou blessante, elle peut être constructive ou diffamatoire. Etant donc averti de la double face de la parole, le sage Gondo émet cet énoncé dans le but d'asseoir non seulement sa posture d'initié et de sage, mais aussi et surtout de parvenir à arracher l'assentiment du jeune Esmel qui l'écoute religieusement. C'est à cette fin qu'il fait usage du mot « huile » qui est un liquide dont la vertu est d'être onctueuse et donc adoucissante. « L'huile » sur « la parole » permet ainsi de créer un effet atténuant aux propos conflictuels.

En outre, la forme négative que prennent certains des énoncés induit cette même recommandation. Elle ressort de l'expérience et du vécu de celui qui dit le proverbe. La forme négative, à l'instar de la forme impérative, invite à adopter une certaine attitude pour rester dans la droiture et éviter les revers des actes posés, nous enseignent les énoncés 5 et 6, : « Le mal dont nous accablons autrui est une racine de plus à la maladie qui germe en chacun de nous et qui ne demande qu'à grandir (5) », « les maux les plus tenaces sont ceux que nous avons-nous-mêmes alimentés de nos méchancetés, de nos cruautés, de nos sordides mesquineries, de nos crimes (6) ! », et dont le proverbe 8 en est la résultante : « On n'est jamais malade d'avoir agi avec droiture à l'égard des autres

hommes (8) ». Le locuteur peut donc utiliser ces énoncés proverbiaux pour distraire ses interlocuteurs ; ces énoncés auront ainsi un caractère sophistique.

Cependant, le contexte d'énonciation de ce type de discours est bien loin de cette intention. Gondo les formule dans le but d'instruire ses interlocuteurs. Il leur apprend, à travers ce discours, une multitude de savoirs liés à la vie et aux phénomènes qui arrivent parfois et dont nous ne connaissons leurs origines. Il en ressort que le proverbe est utile pour construire un monde meilleur. Ses fonctions peuvent se définir de la manière suivante :

- une fonction sociale qui favorise l'analyse de la société, à travers l'usage de chaque mot révélant certaines éthiques où des déviations et des vices sont dénoncés ; le proverbe instaure, de ce fait, le système des valeurs du groupe social ;
- une fonction pédagogique qui éclaire et clarifie le discours, fait ressortir la sagesse de l'esprit par le symbolisme des figures et il oblige le « profane » à chercher et surtout à trouver les sens implicites afin de jeter la lumière sur la vérité pour forcer l'adhésion ;
- une fonction moralisatrice qui régule la société, et où le proverbe enseigne l'honneur, la courtoisie, le respect de soi et de l'autre pour parfaire les relations entre les membres de la communauté, mettre fin aux conflits et trancher au nom de la sagesse ;
- une fonction cathartique qui sert d'occasion de dire la vérité : le proverbe améliore l'acquisition des connaissances et le transfert des acquis d'un initié à un non initié.

Le pragmatisme de l'énonciation proverbiale est loin d'être utopique tant elle permet de régler une multitude de situations au sein de la société.

L'aspect humoristique peut se lire dans cet autre énoncé proverbial : « Après avoir contemplé la cime de l'**arbre**, jetez un regard sur les **racines** ». Ce proverbe se projette dans l'univers floral tout en indexant la vie de l'homme en société. Idem pour celui-ci où cette fois nous nous retrouvons dans l'univers faunique : « C'est à l'endroit que le **cabri** peut atteindre que sa bouche peut manger ». Cette technique est très souvent utilisée pour créer des rapprochements implicites entre l'homme et la nature. On peut y voir tout de suite une intention distractive, désinvolte, mais qui projette une réelle ambition de persuasion. De fait, « l'arbre » constitue l'élément central du discours autour duquel se greffent les syntagmes nominaux (SN) « la cime » et « les racines ». Deux SN qui connotent la hauteur et la profondeur, le haut et le bas, la richesse et la pauvreté. Pour le locuteur, le constat est qu'il faut se rappeler "aussi" des indigents, des pauvres, des hommes de la campagne quand on est parvenu à se hisser à un certain niveau dans la société.

L'aspect sophistique pourrait s'entrevoir dans ces mêmes énoncés. Il s'agira, à dessein, de vouloir dissuader son interlocuteur pour obtenir son adhésion. Les sophistes ne parlent que pour tromper, n'écrivent que pour leur profit et ils ne sont en aucune manière utiles à personne. Le sophiste comme un agent d'erreur et de tromperie.

Les énoncés proverbiaux analysés contribuent à orienter ou à modifier l'attitude de l'auditoire et constituent alors un véritable moyen pragmatique de satisfaire la visée perlocutoire du locuteur. Un proverbe est porteur d'un message achevé et complet. Le sens d'un proverbe est généralement la somme de l'ensemble de ses composantes lexicales et des relations syntaxiques qui s'installent entre

elles. Ainsi, « Toute parole est parole » serait un énoncé absurde si l'on s'en tenait à l'interprétation matérielle ; si le sujet parole est conçu objectivement, le prédicat signifierait quelque chose de banal et d'insignifiant. Cependant, au contact de la vie réelle, cette énonciation s'imprègne d'affectivité. Ici la parole est pleine de sens et de teneur. La subjectivité y est donc inscrite.

Conclusion

Le proverbe est un genre pluridimensionnel où se rencontrent la sociologie, l'histoire, la linguistique et la littérature. Il se fonde sur l'expérience à travers laquelle s'exprime une sagesse populaire. L'origine orale détermine sa forme familière et sa prégnance subjective, ainsi que le développe Charles Bally dans son ouvrage *Le langage et la vie*. Cette individuation stylistique corroborée par les subjectivèmes lui confère toute sa dynamique pragmatique. Les proverbes ne sont donc pas destinés à fournir de l'information par eux-mêmes, mais à servir de cadre et de garant à un raisonnement implicite. Recourir à une telle énonciation subjective obéit au besoin de faire adhérer, de faire accepter une opinion auprès d'un interlocuteur, d'un public ou encore d'un lecteur.

L'objectif visé est donc de convaincre ou persuader du bien-fondé d'une idée. Les proverbes influencent positivement la société et sont sources d'une grande émotivité non seulement chez celui qui sait l'utiliser et mais aussi chez celui qui sait l'entendre et le comprendre à sa juste valeur. Ce postulat décline ainsi l'affinité qui existe entre la stylistique subjective et la rhétorique pragmatique. Les proverbes dans *La tignasse*, sous l'angle de l'argumentation et de la pragmatique, font qu'il est possible de considérer ce texte comme un véritable atelier pédagogique où l'on enseigne la morale, la philosophie et certaines croyances et autres valeurs sociétales.

Bibliographie

ANSCOMBRE Jean-Claude, 1994, « Proverbes et formes proverbiales: valeur évidentielle et argumentative », *Langue française* 102, p. 95-107.

ANSCOMBRE Jean-Claude, 2000, « Parole proverbiale et structures métriques », *Langages*, n°139, p. 7-26.

Cahiers de lexicologie ANSCOMBRE Jean-Claude, 2003, « Les proverbes sont-ils des expressions figées? », n°82-1, p. 159-173.

BALIQUE Florence, 2010, *S'armer de paroles. Jeux et enjeux rhétoriques*, Paris, Ellipses.

BALLY Charles, 1952, *Le langage et la vie*, Drog, 3e Ed. Augmentée.

BONHOMME Marc, 2016, « Stéréotypie et argumentation dans les proverbes métaphoriques », in A. Biglari et G. Salvan (éds), *Figures en discours*, Louvain-la-Neuve, Éditions Accademia, p. 235-254.

CHARAUDEAU Patrick & Dominique Maingueneau, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

GREIMAS Algirdas Julien, 1960, « Idiotismes, proverbes, dictons », *Cahiers de lexicologie*, vol. 2, p. 41-61.

GREIMAS Algirdas Julien, 1970, « Les proverbes et les dictons », In *Du Sens*. Paris, Seuil, pp.309-314.

GRIZE Jean-Blaise, 1982. *De la logique à l'argumentation*, Genève, Droz.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2009, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.

KLEIBER George, 2000, « Sur le sens des proverbes », In *Langages* n°139, p. 41.

LEGUY Cécile, « Au rythme du discours proverbial », *Cahiers de littérature orale* [En ligne], 73-74 | 2013, mis en ligne le 18 mai 2015, consulté le 02 novembre 2022, URL: <http://journals.openedition.org/clo/2033> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/clo.2033>.

MESCHIONNIC Henri, 1976, « Les proverbes, actes de discours », *Revue des sciences humaines*, t. XLI, n° 163.

MOLINIÉ Georges, 2014, *La Stylistique*, PUF, 2^e édition « Quadrige ».

PERELMAN Chaïm, 1977, *L'Empire rhétorique*, Paris, J. Vrin.

PERELMAN Chaïm et Lucie OLBRECHTS-TYTECA, 2000, (1^{ère} éd. 1958). *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

TAMBA Irène, 2000, « Formules et dire proverbial », *Langages* n° 139, p. 110-118.

TAMBA Irène, 2000, « Le sens métaphorique argumentatif des proverbes », *Cahiers de praxématique*, n°35, p. 39-57.

TGI HUONG Nguyen, 2008, *De la production du sens dans le proverbe. Analyse linguistique contrastive d'un corpus de proverbes contenant des paraxèmes corporels en français et en vietnamien*, Thèse de Doctorat en Sciences du langage, France, Université Paul Valéry III.

ZAOUROU Zadi Bernard, 1984, *La Tignasse*, CEDA, Abidjan.